

Compte-rendu du Conseil du 9 janvier 2023

- *Aménagement de la cour d'école* : devis de 29918,40€ TTC validé. Nous faisons les demandes de subventions pour 2023 et essayons de visiter un site équipé des mêmes matériaux.
- *Ravalement de l'arrière du bâtiment mairie-école* : devis de 11382,72€ validé. Nous faisons également les demandes de subventions.
- *Emprunt nécessaire pour tous les travaux au programme 2023*: enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (46068€), cour de la mairie-école (29918€) et ravalement (11382€) : total 87369€, sur 30 ans: validé.
- *Transfert de compétences eau potable et assainissement à la CdC* : prix des études à la charge de la commune, non encore défini.
- *Contrat de l'agent d'entretien à renouveler* : nous allons vers une titularisation après la période stagiaire d'un an. Passage de 30 à 35 heures par semaine validé, par 5 voix pour, 4 abstentions et 2 voix contre.